



PREFET DU BAS-RHIN

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau du Contrôle de Légalité

03.88.21.60.37

---

AVIS

Abrogation de la carte communale de WITTERSHEIM

La carte communale de WITTERSHEIM a été abrogée conjointement par délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Haguenau en date du 11 décembre 2025 et par arrêté préfectoral en date du 12 février 2026.

L'arrêté préfectoral et la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Haguenau seront affichés pendant un mois au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de WITTERSHEIM.